

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TULAXA 100 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS PORCINS ET OVINS, Solution injectable

Titulaire : KRKA

Composition : Tulathromycine 100 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6624819 2/2018

Date de décision : 04/01/2019